

Honorables Délégués à
l'Assemblée Générale de la
Société Africaine de Réassurance

Date: 24 Juin 2004

Conformément aux dispositions de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, notamment à ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003.

Veillez agréer, Honorables délégués, l'assurance de ma très haute considération.

MUSA S. AL NAAS

Président du Conseil d'Administration
et de l'Assemblée Générale

DECLARATION DU PRESIDENT

Le 26^{ème} Rapport Annuel du Conseil d'Administration présente les états financiers de la Société au titre de l'exercice 2003, qui comprennent le bilan au 31 décembre et le compte des pertes et profits au titre de l'exercice clos. En outre, il contient les résultats de l'année de souscription 2001 (close pour la première fois), ceux des exercices précédents (1998 - 2000) ainsi que les comptes des exercices 2002 et 2003 non encore clos.

Par ailleurs, il fait état de l'environnement commercial dans lequel la Société a évolué au cours de la période sous revue et présente le rapport du Commissaire aux Comptes.

La Société a enregistré au titre de l'exercice 2003 un encaissement de primes brutes net d'annulations de 198.122.854 \$EU contre 126.972.266 \$EU en 2002, soit une progression de 56,03%. L'utilisation prudente de la capacité de la Société ainsi que le durcissement constant du marché de la rétrocession ont influé sur les coûts des couvertures en réassurance. En conséquence, le volume des rétrocessions est passé de 22.704.889 \$EU en 2002 à 33.891.352 \$EU, ce qui a donné lieu à une prime conservée de 164.231.502 \$EU (2002: 104.267.377 \$EU) et un ratio de rétention de 82,89%, contre 82,12% l'année précédente. Après les ajustements relatifs au mouvement des réserves, le volume des primes nettes acquises s'est élevé à 142.104.131 \$EU (2002: 88.249.763 \$EU). Par ailleurs, un montant de 76.680.861 \$EU a été payé au titre des sinistres nets de recouvrements (2002: 47.475.853 \$EU), tandis que les ajustements relatifs au mouvement des réserves pour sinistres en suspens ont porté le chiffre des sinistres encourus à 87.171.504 \$EU (2002: 50.358.671 \$EU). Après déduction des commissions qui se sont élevées à 41.972.165 \$EU, des charges d'un montant de 3.636.040 \$EU et des frais de gestion qui se sont chiffrés à 6.008.584 \$EU, la Société a enregistré un excédent de souscription de 3.315.838 \$EU (2002: 3.191.780 \$EU) qui a été transféré au compte des pertes et profits.

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources sont de 4.129.952 \$EU (2002: 3.106.892 \$EU) et les intérêts sur les dépôts de réassurance de 1.479.466 \$EU (2002: 1.166.536 \$EU), tandis qu'une perte de change matérialisée de

190.523 \$EU a été enregistrée au titre de l'exercice, contre un gain de 44.161 \$EU en 2002, aboutissant ainsi à un profit de 8.734.733 \$EU (2002: 7.509.369 \$EU). Il a ensuite été déduit de ce solde les charges non imputées au compte des résultats techniques d'un montant de 2.232.241 \$EU (2002: 1.799.888 \$EU), ce qui a donné lieu à un bénéfice net de 6.502.492 \$EU. (2002: 5.709.481 \$EU).

L'excédent des revenus sur les charges des années de souscription 2002 et 2003, soit 86.582.957 \$EU (2002: 64.455.586 \$EU) a été reporté à nouveau au titre de la réserve pour risques en cours, conformément à la procédure comptable en vigueur. Par ailleurs, la réserve pour sinistres en suspens, y compris l'IBNR, était de 40.445.209 \$EU (2002: 29.954.566 \$EU) à la fin de l'exercice.

Les ajustements de conversion cumulés au titre de l'exercice ont donné lieu à un gain non matérialisé de 13.549.830 \$EU contre 5.145.244 \$EU en 2002, dont 6.267.266 \$EU ont été déduits par transfert au compte des pertes et profits. A la date du 31 décembre 2003, les ajustements de conversion cumulés portés au bilan comme élément séparé des fonds propres, ont donné lieu à un gain de 210.264 \$EU contre une perte de 7.072.300 \$EU à la clôture de l'exercice précédent.

Les fonds propres de la Société s'élèvent à 94.076.920 \$ EU au 31 décembre 2003, contre 62.840.428 \$ EU l'exercice précédent.

La reprise graduelle de l'économie mondiale est marquée par une disparité entre les performances des différents pays du globe. Ainsi, si les Etats Unis sont redevenus la locomotive de la planète, les autres pays de l'OCDE peinent à réaliser une croissance significative (0,5% pour la zone Euro), tandis que la Chine continue à engranger les meilleurs scores de productivité et connaît un dynamisme commercial inégalé, avec des exportations en hausse de 32%, alors que la consommation intérieure prend de l'envergure. Elle est en passe de devenir la 2^{ème} économie mondiale.

La dépréciation du Dollar vis-à-vis de l'Euro a profité aux exportations américaines, alors que le déficit budgétaire de la seule super puissance se creuse (5% du PIB) et que paradoxalement la croissance de son économie est supérieure aux prévisions initiales (3% au lieu de 2,6%).

L'appréciation du cours du pétrole qui au début de l'exercice était en réponse aux préparatifs de la guerre en Irak, perdue par suite d'une forte

demande internationale, due notamment à la suractivité de la production chinoise.

Bien qu'ayant enregistré une croissance modeste, l'économie africaine est désormais jaugée à l'aune de la bonne gouvernance publique et de la transparence. Si la coopération régionale et le flux des investissements étrangers directs trouvent un tremplin indiqué dans le Nouveau Partenariat pour le Développement Africain (NEPAD), la résolution prise par nombre de dirigeants de rendre publics les montants des recettes pétrolières ainsi que l'utilisation des fonds détournés et par la suite récupérés sur les places financières du monde, semble indiquer une réelle volonté de transparence et de rendre compte de la gestion de la chose publique. Une telle approche qui est la résultante d'un autre chantier, le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (APRM), contribuera indéniablement à l'enracinement de la culture démocratique et de bonne gouvernance, et générerait par conséquent un flux de capitaux à investir dans l'économie continentale.

Malheureusement, la position prise par les pays nantis lors de la conférence de l'OMC à Cancún en septembre 2003, ne semble pas augurer de l'instauration d'un commerce mondial équitable. En effet, alors qu'ils prônent une libéralisation tous azimuts, les nations riches subventionnent leur secteur agricole à hauteur de quelques 350 milliards \$EU, rendant ainsi peu compétitifs certains produits primaires africains tels le coton, en même temps qu'ils imposent à d'autres matières premières des cours sans commune mesure avec la valeur des biens de consommation finis (café, cacao et banane).

Malgré tout, l'espoir reste permis car les expériences de réussite macro-économique et entrepreneuriale se répandent aussi en Afrique.

Le paysage de la réassurance internationale qui a été profondément modifié au cours de ces dernières années, confirme le retour aux fondamentaux de l'assurance amorcé peu avant les événements du 11 septembre 2001. Mieux, quelques opérateurs ont choisi de se retirer de la pratique de certaines branches, voire de marchés spécifiques sur lesquels ils ont enregistré des pertes appréciables, ou dont le volume de prime n'atteint pas la masse critique.

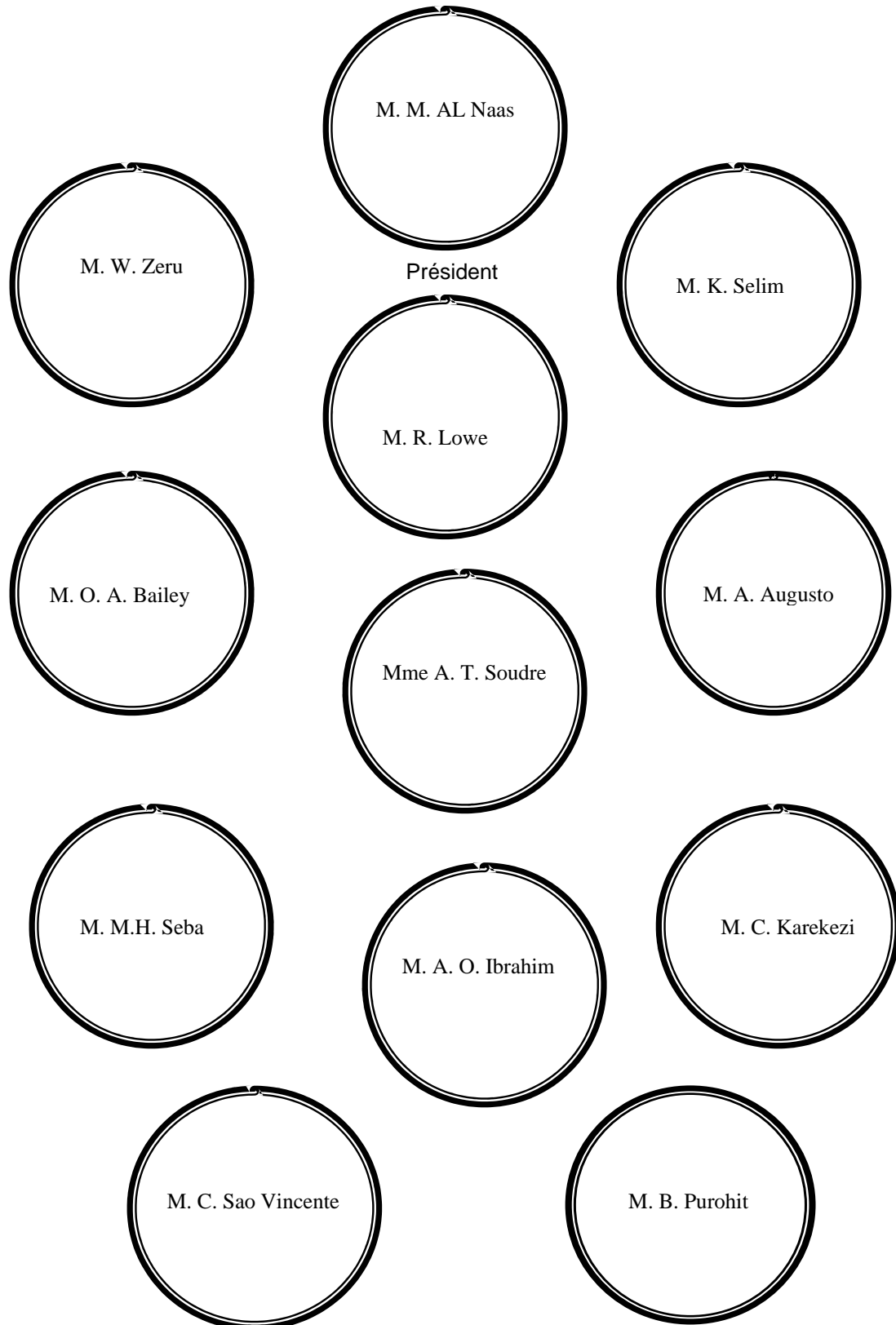
De même, au cours de cet exercice plus qu'auparavant, le recours à la qualité de la sécurité du réassureur est devenu une préoccupation impérieuse. En effet, la rétrogradation de nombre de réassureurs a participé à la prise de conscience des dirigeants des sociétés directes et de courtage, de l'exigence d'une bonne note de sécurité financière, aux fins du placement de programmes de réassurance.

En outre, la réforme de l'« International Financial Reporting Standard » qui est prévue pour entrer en application à partir de l'année 2005 dans les pays de l'Union Européenne, soulève de nombreuses objections de la part des assureurs/réassureurs. Le principal reproche fait à cette initiative réside en ce qu'il ne prend pas assez en compte la spécificité d'une profession qui vend un produit avant d'en connaître le coût final. De même, la détermination de la valeur des actifs selon la méthode du prix du marché financier (fair value) déstabiliserait gravement les comptes des compagnies, en ce qu'elle créerait de nombreuses incertitudes, par suite de la baisse des cours en bourse des actions cotées et du renchérissement du capital utilisé.

La bonne gouvernance qui a toujours été l'un des credo majeurs de l'Africa Re gagne tous les métiers et pays. La confirmation par Standard & Poor's de sa note BBB+ (bonne), et l'octroi à la suite d'une première évaluation d'une cote A- (excellent) par AM Best – agence spécialisée dans le secteur de l'assurance – ont permis d'asseoir davantage la réputation de la Société, à savoir celle d'un réassureur régional de premier choix, prompt à faire face à ses obligations contractuelles et attentif aux desideratas de sa clientèle. L'Institution confirme en 2003 la performance de l'exercice précédent par suite d'un accroissement de 56,03% de son chiffre d'affaires. La progression aurait été de 43,96% en taux de change constants. Les cessions volontaires (affaires additionnelles et facultatives) représentent 81,34% de ce chiffre d'affaires, dont la portion la plus importante est générée par l'Afrique australe, sous-région qui ne compte que 2 pays membres sur 7, y compris la puissante Afrique du Sud qui a, à elle seule, comptabilisé plus de 80% de la prime totale du continent. Ceci prouve, s'il en est encore besoin, le dynamisme commercial et l'expertise technique de la Direction et du personnel.

Le volume de primes conservées est de 164,23 millions \$EU, en augmentation de 57,51% par rapport à l'exercice précédent, tandis que les sinistres enregistrés sont de 79,99 millions \$EU auxquels il convient d'ajouter les autres commissions, dépenses et charges, en vue d'aboutir à un résultat technique de 3,32 millions \$EU. A ce profit s'additionnent les revenus de placements et les intérêts sur dépôts en réassurance, qui ensemble totalisent 6,50 millions \$EU au titre du bénéfice net, à partir duquel un dividende de 1,60 \$EU par action libéré est payé ; ceci venant à la suite des rémunérations successives du capital intervenues au cours des exercices antérieurs.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AFRICA RE



ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

M. Mohammed Lemine OULD NATY, M. Guillaume RAKOTOSON, M. Souleymane MEITE, M. Abdul El Rezaf El Megrab, M. Fayek Hanna Twadros, M. Arthur N. YASKEY, M. Sylvestre GAZIAMODO, M. Thami EL-BARKI, M. Frederick MAGEZI, M. Eusébio Domingos VUNGE, M. Jackson MWAIKIND

COMPOSITION DE LA DIRECTION DE L'AFRICA RE

M. Bakary Kamara

Directeur Général

M. Haile M. Kumsa

Directeur
Général Adjoint

M. Isidore Kpenou

Directeur de l'Administration
/Secrétaire de Société

M. Ganiyu Musa

Directeur Finances &
Comptabilité

M. George Otieno

Directeur des Opérations
Centrales et de l'Inspection

M. Ike Uduma

Directeur de l'Audit
Interne

M. Ken
Aghoghovbia

Directeur Afrique de l'Ouest
Anglophone et Risques Spéciaux

M. Moncef Manai

Directeur Régional
Casablanca

M. Béné B. Lawson

Directeur Régional
Abidjan

M. A. G. Ravoaja

Directeur Régional
Maurice

M. I. G.
Nursingdass

Directeur Régional
Nairobi

M. Paul Ray

Directeur Général
Africa Re, South Africa

Déclaration du Président	
Principaux Indicateurs Financiers.....	
Environnement Economique et Commercial	
Opérations.....	
Production	
Evolution de l'Encaissement de Primes Brutes.....	
Cessions volontaires	
Répartition géographique	
Répartition de la production par branche.....	
Autres Revenus.....	
- Placements à long terme.....	
- Revenus provenant de placements à court terme et d'autres sources.....	
Débours	
- Sinistralité.....	
- Sinistralité par Centre de Production.....	
- Commissions et charges	
- Dépenses de Fonctionnement.....	
- Autres Dépenses non Imputées au Compte des Résultats Techniques.....	
Résultats de l'Année de Souscription 2001.....	
Résultats de l'Exercice Financier 2003.....	
Affectation des Résultats.....	
Rapport du Commissaire aux Comptes.....	
Bilan au 31 Décembre 2003	
Compte des Pertes et Profits de l'exercice Clos le 31 Décembre 2003	
Compte des Résultats Techniques de l'exercice Clos le 31 Décembre 2003	
Résultats Techniques par Branche: Exercice Clos le 31 Décembre 2003.....	
Evolution du Capital : Exercice Clos le 31 Décembre 2003	
Etat de Variation de la Trésorerie de l'Exercice Clos le 31 Décembre 2003	
Notes Annexes aux Etats Financiers 2003	
Résumé des Etats Financiers des Cinq Derniers Exercices	

PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

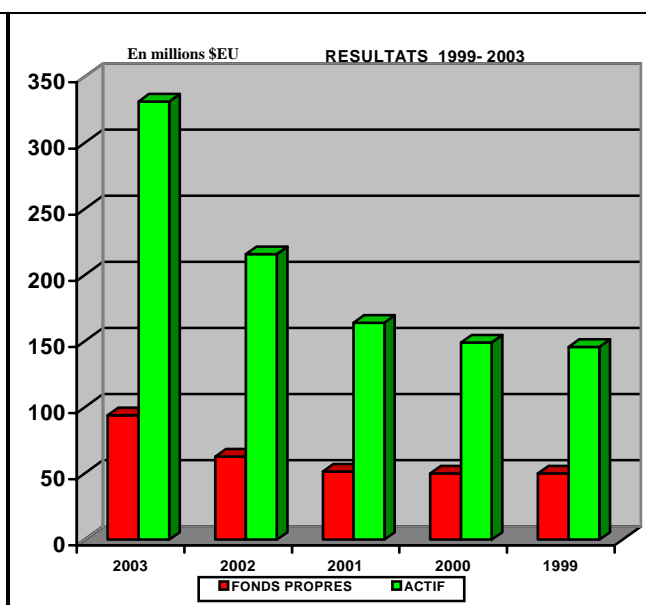
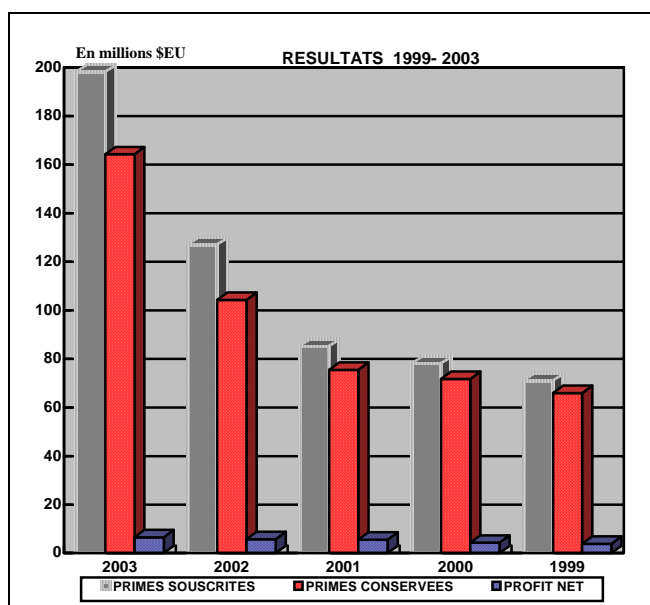
En '000 \$EU	2003	2002	2001	2000	1999
--------------	------	------	------	------	------

RESULTATS

PRIMES SOUSCRITES	198.123	126.972	85.114	78.060	70.920
PRIMES CONSERVEES	164.232	104.267	75.512	71.718	65.879
PRIMES ACQUISES (NETTES)	142.104	88.250	66.163	67.121	69.123
PROFIT NET	6.502	5.709	5.540	4.281	3.874

SITUATION FINANCIERE

FONDS PROPRES	94.077	62.840	51.617	50.049	50.088
ACTIF	331.155	215.851	164.057	148.988	145.608



ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL

Après trois années consécutives de repli, l'économie mondiale a connu durant l'exercice sous revue, une légère reprise caractérisée par l'apparition en fin de période de bons indicateurs macroéconomiques et la remontée des marchés financiers, facteurs qui ne sont toutefois pas suffisants à résorber tous les déficits de 2003. En effet, les nombreuses appréhensions politiques et sécuritaires qui planaient sur la communauté internationale n'ont pas été totalement levées. A ces incertitudes sont venues s'ajouter les hypothèques nées de l'échec de la conférence de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Cancún (Mexique).

Reprise graduelle de l'économie mondiale

Les Etats Unis, longtemps locomotive de l'économie mondiale au cours de la décennie 1990, sont à nouveau à la tête du peloton de la croissance, devant l'Europe continentale et les autres pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE). Les prévisions d'écart de croissance entre l'Amérique et l'Europe se sont avérées fausses, car au lieu des 2,6% avancés pour 2003, la première a réalisé 3% d'augmentation du Produit Intérieur Brut, tandis que celle de la zone Euro s'est située à 0,5% (au lieu de 1,8%). Pour sa part, le Japon a tiré profit d'un accroissement de ses exportations (3%), notamment vers la Chine qui est en train de devenir un des premiers marchés de la planète. La performance américaine a été confirmée à la fin du 3^e trimestre par suite de l'annonce d'une croissance inégalée depuis 20 ans (8,2% en rythme annuel). Celle-ci est due à la combinaison de plusieurs facteurs, dont le volontarisme budgétaire et la souplesse de la politique monétaire de la Réserve Fédérale (taux d'intérêts ramenés à 1%). Ce redressement s'est en outre accompagné

d'une réduction du chômage, dopant ainsi la consommation. Cependant, ce déficit budgétaire (5% de Produit Intérieur Brut) n'est pas, de l'avis de nombreux économistes, durablement soutenable. L'illustration de cette politique économique se trouve dans la dépréciation massive du dollar américain par rapport à la plupart des devises, creusant profondément le déficit de la balance commerciale de pays tiers vis-à-vis des Etats Unis. Ainsi, la monnaie américaine a baissé de 17,5% par rapport à l'Euro au cours de cet exercice. Le principe selon lequel une économie robuste va de pair avec une monnaie forte est ainsi donc démenti par la volonté politique de la seule super puissance, car un Dollar faible profite aux exportations américaines au détriment des autres partenaires commerciaux.

L'appréciation de l'Euro a par conséquent entraîné une forte baisse des ventes à l'extérieur du continent européen, dont celles de la principale économie de cette région, en l'occurrence l'Allemagne. En outre, le débat polémique autour du pacte de stabilité et du respect du critère des 3% de déficit public n'a pas facilité les rapports au sein de l'Union Européenne. La Chine qui intègre progressivement l'économie mondiale en général et celle de l'Asie du Sud-Est en particulier, a démontré une fois encore son dynamisme économique phénoménal en affichant une croissance notable de 8% due à une augmentation des exportations (32%) et des importations (41%), par suite de l'émergence d'une consommation intérieure. Son refus de dévaluer sa monnaie (le Yuan) a entre autres accru le surplus de sa balance commerciale avec les Etats Unis (120 milliards \$EU). C'est cette suractivité de la production chinoise qui est en partie à l'origine de la hausse de la demande de pétrole, et donc du renchérissement du coût du baril.

Pour sa part, après une décennie perdue, le Japon renoue à présent avec la croissance, tandis qu'en Amérique Latine, le Brésil et l'Argentine en particulier semblent tirer avantage de la demande américaine.

Economie africaine et enjeux de la bonne gouvernance

Avec une croissance moyenne de 2,8% en 2003, l'année a été très ordinaire, parce qu'insuffisante à contenir la poussée démographique qui a été de près de 3% pour l'ensemble du continent. Cet exercice a été marqué par certains événements économiques et politiques chargés de symboles.

Il s'agit d'abord de la résistance opposée par les producteurs de coton aux pays développés (à Cancún), qui subventionnent fortement leurs fermiers, à raison de 300 milliards \$EU pour les Etats Unis et 100 milliards \$EU pour l'Europe, rendant ainsi peu compétitifs les textiles africains et entraînant par la même occasion un manque à gagner de 1 milliard \$EU pour ces derniers. Il s'agit là d'une question capitale pour les cotonculteurs d'Afrique, souvent parmi les pays les plus pauvres du monde, dans la mesure où cette activité qui assure près de 30% des recettes d'exportation de certaines nations se trouve illégitimement concurrencée par les politiques des gouvernements qui sont par ailleurs les principaux chantres de la libéralisation de l'économie mondiale, par le biais de l'OMC. Cependant, en même temps qu'ils appliquent cette politique inique, ils développent des thèses aussi destabilisatrices que les sujets de Singapour (« Singapour issues ») incitant les pays en développement à assurer un égal accès de tous les opérateurs, quelle que soit leur nationalité, aux contrats publics de fournitures de biens et services, et la libéralisation des marchés industriels, exigence qui ne prend nullement en compte le principe du soutien aux industries naissantes des nations émergentes et pauvres (les moins avancées).

Cette politique de deux poids deux mesures a conforté les africains dans leur sentiment qu'ils seraient forcément perdants dans la mise en œuvre de cette libéralisation. Toutefois, la

conférence de Cancún a montré que c'est en constituant un front commun qu'ils défendront mieux leurs intérêts économiques et qu'ils pourront ainsi créer une force de négociation avec laquelle les autres devront compter. En même temps qu'elle s'éveille aux arcanes de la négociation multilatérale, l'Afrique a choisi de s'ouvrir à la transparence.

Ainsi des engagements ont été pris par ses dirigeants non seulement pour rendre compte à la communauté internationale de l'utilisation de la manne pétrolière, mais aussi de l'affectation des butins recouverts par suite de l'application de politiques anti-corruption à la fourniture de l'eau, la santé, l'éducation. Mieux, il est question dans certains pays comme le Nigéria par exemple, de publier la totalité des recettes pétrolières. Si elle est appliquée, cette promesse marquera une étape majeure vers la pratique de la bonne gouvernance publique. Elle aidera peut être à réduire la fuite des capitaux de l'Afrique vers l'Occident, véritable gangrène obérant le financement du développement. Il est évident que les découvertes pétrolières dans le Golfe de Guinée, placent cette sous-région en bonne position pour devenir au cours des années à venir l'une des plus stratégiques pour les Etats Unis, auxquels elle fournit déjà 15% de ses besoins énergétiques, part qui pourrait s'élever à 25% à l'horizon 2015, alors que les pétroliers américains envisagent d'y investir annuellement 10 milliards \$EU sur une période de 10 ans. Mieux utilisé qu'au cours des décennies précédentes, cet investissement pourrait constituer une source importante de financement du développement économique et humain.

Analysées individuellement, les performances des pays africains apparaissent contrastées.

Ainsi au Maghreb, l'Algérie a enregistré de bons résultats économiques grâce à la culture céréalière et à la montée des cours du brut. En effet, à la suite de l'augmentation des quantités exportées (+7,5%) et du renchérissement des prix du pétrole (40%), le budget algérien a dégagé un excédent de 3 milliards \$EU, contre un déficit de 1,5 milliard \$EU en 2002, même si l'industrie piétine avec un taux de progression de 1,9%. Par contre,

l'économie tunisienne, après avoir été un modèle de développement, montre à présent des signes d'essoufflement. Malgré une croissance de 4% en 2003, l'endettement du pays reste élevé (61,5% du PIB) alors que l'industrie textile ressent déjà les contrecoups de la concurrence asiatique, chinoise notamment.

La levée des sanctions de l'ONU a créé de meilleures perspectives pour la Libye qui envisage à présent d'ouvrir les secteurs énergétique et industriel aux capitaux privés (locaux et étrangers) à hauteur de 30% à 40%, attirant ainsi quelque 10 milliards \$EU vers l'activité pétrolière.

Le Maroc aura connu une croissance de 6% grâce à la bonne campagne agricole (16% du PIB) et une inflation de 1,6%, tandis que la Mauritanie qui, à la suite de l'initiative multilatérale « Pays Pauvres Très Endettés » (PPTTE), a vu une partie de sa dette annulée, enregistrerait une augmentation de 5,4% du PIB et une inflation de 3,5%.

La bonne campagne cotonnière qu'a connu la sous-région de l'Afrique sahélienne a permis au Bénin de réaliser un bond de 6,7% de son PIB, le Mali 4% du fait de la découverte de nouvelles mines d'or, le Tchad 5,5%, en partie grâce aux perspectives offertes par l'exploitation pétrolière de Doba, et le Burkina Faso 1% seulement en raison des effets de la crise ivoirienne.

Le Ghana a pu atteindre son objectif de croissance de 4,6% en 2003 par suite d'une meilleure gestion de l'économie, le qualifiant par la même occasion pour une assistance financière en vue de la réduction de la pauvreté.

La deuxième économie de l'Afrique subsaharienne (Nigéria) n'a pas pu réaliser ses ambitions de progression du PIB (7%) malgré la hausse du cours du brut qui a généré des recettes s'élevant à plusieurs milliards \$EU.

Le Cameroun reste la locomotive de l'Afrique centrale, son PIB représentant la moitié de celui de tous les pays de cette sous-région, même s'il reste encore largement dépendant des cours des cultures de rente, ce en raison d'une industrie peu performante, malgré son autosuffisance alimentaire qui lui permet toutefois d'épargner des devises laborieusement acquises.

La partie australe du continent reste dominée par l'Afrique du Sud dont le rythme de croissance annuelle a été de 3% en moyenne, depuis la démocratisation du pays en 1994, succédant à la forte récession héritée du régime d'apartheid. Le déficit budgétaire a été réduit de 9,5% à 1% du PIB et la dette ramenée de 64% à 50%. Le Rand qui s'était déprécié de 37% entre 2001 et 2002 a vu sa valeur augmenter de 20% en 2003, pénalisant ainsi les exportations dont l'automobile qui représente une part appréciable du commerce sud-africain. Cependant, il importe de noter que le développement humain n'a pas suivi les performances économiques du pays : le chômage frappe toujours 30% de la population active, tandis que les revenus des plus pauvres ont baissé de quelque 20% en 5 ans.

En Angola, le retour de la paix dope l'exportation pétrolière ainsi que l'exploitation diamantifère qui a permis d'engranger 350 millions \$EU au cours du premier trimestre 2003.

Le Botswana reste un des pays émergents qui attire le plus de capitaux privés, grâce à la bonne gestion de ses affaires publiques, la solidité de sa monnaie et un taux de croissance de 4,1% du PIB ; quant au Mozambique, il est aussi un exemple intéressant avec un PIB en hausse de 7% et une inflation ramenée à 2%, même s'il est toujours au 170^{ème} rang (sur 175 pays) au chapitre du développement humain dans le monde.

Dans l'Océan Indien, l'économie malgache a entamé sa reprise après l'année perdue 2002 (-12,7%), grâce à son taux positif de 9,6% dû aux bons résultats de l'agriculture, aux exportations de la zone franche dont les usines recommencent à fonctionner, et aux travaux de réhabilitation du réseau routier.

En Ile Maurice, malgré la hausse du taux de chômage (10,50%) et l'importante dette publique (6% du PIB), l'économie a progressé de 4,4%.

L'alternance politique a permis au Kenya d'engranger les dividendes de la bonne gouvernance vers la fin de l'exercice sous revue. En outre, les activités d'exportation (café, horticulture) qui sont en progression de 35% et 25% respectivement, lui permettent de connaître une croissance timide du PIB, en deçà de celle de la démographie. Ce sont les

mêmes secteurs conjugués avec la production manufacturière qui ont donné à l'Ouganda une avancée de 5,4% en 2003.

En Afrique du Nord-Est, le Soudan a vu son PIB augmenter de 5%, tandis que l'inflation a baissé pour se situer en dessous des 10% et que le chômage a stagné (18,7%). L'année 2003 a été marquée par la dévaluation de la livre égyptienne qui a entraîné une hausse des prix et donc une inflation de 4,5%. Cependant, les activités touristiques de la Mer Rouge et les découvertes énergétiques (gaz) ont permis un mieux être macroéconomique.

Les incertitudes politiques qui caractérisent le Moyen-Orient n'ont pas permis à cette sous-région de faire des avancées économiques significatives, à la différence du sous-continent indien et des pays d'Asie du Sud-Est qui ont su s'appuyer sur des ressorts internes pour relancer, voire renforcer leurs économies. En effet, qu'il s'agisse de l'Inde, du Bangladesh, de la Thaïlande ou de la Malaisie, marchés dans lesquels l'Africa Re opère, les performances ont été honorables.

Ce tableau sommaire de l'environnement économique et commercial ne donnerait pas une image lisible des opportunités et contraintes auxquelles la Société Africaine de Réassurance a dû faire face, sans une analyse ne serait-ce que superficielle de l'activité continentale et internationale de réassurance.

Résolutions et doutes de la réassurance internationale

Les événements survenus en 2002 et 2003 ont profondément remodelé la face de la réassurance internationale, ce à plus d'un titre. Certes le marché s'est durci (taux, conditions et termes), mais en outre nombre de considérations ont marqué ou dicté la conduite des souscripteurs, dont notamment le retrait de plusieurs professionnels de certaines branches, voire leur cessation d'activité, le retour aux fondamentaux de l'industrie, la quête d'une plus grande clarté et transparence lors de la fourniture de données statistiques, et la recherche d'une meilleure sécurité (flight to quality).

En effet, si les événements du 11 septembre 2001 ont été l'électrochoc qui a amené les réassureurs à davantage prendre conscience de la nécessité d'un retour aux fondamentaux de la profession, les prémices d'une rapide détérioration des résultats financiers avaient

été perçues plusieurs mois avant cette date fatidique. Aussi, les réponses des réassureurs à cette situation ont été diverses et variées. Alors que certains ont cessé de souscrire des branches données, d'autres ont choisi de se retirer de certains marchés en raison des pertes qui s'accumulaient, ou à cause de leur étroitesse pour des opérateurs planétaires. La communauté de la réassurance internationale semble avoir renoué avec des préoccupations somme toute professionnelles, à savoir faire du profit. Qu'il soit spécialisé dans des produits donnés (transmutation des risques) ou des zones d'opération spécifiques, le réassureur semble avoir résolu d'appliquer sans états d'âme la vérité des prix.

Ainsi les conditions se sont durcies, en même temps que les prix ont grimpé et que les exigences en matière d'informations statistiques, tant en volume qu'en précision, sont devenues plus contraignantes.

Pour sa part, la cédante, tout en acceptant de payer le prix fort, devient plus soucieuse de la qualité de la sécurité qu'elle achète ; en somme, elle impose que le réassureur dispose d'une bonne note de sécurité financière ou de capacité à régler les sinistres.

Cependant, face à ce phénomène de renchérissement des coûts, nombre d'assureurs directs ont choisi de relever le niveau de leurs rétentions, tandis que d'autres ont accepté de payer un prix plus élevé pour des programmes pluriannuels, les mettant ainsi à l'abri de négociations périodiques, longues et ardues.

La fermeté des conditions et termes, ainsi que le relèvement du prix des couvertures a permis de redresser les déséquilibres qui ont émaillé ces dernières années les relations d'affaires entre cédantes et réassureurs. L'exercice 2003 se présente donc sous de meilleurs auspices pour les réassureurs.

Dans le même temps, le phénomène de la notation interactive a pris de l'ampleur. Plutôt qu'une mode, elle est devenue une exigence de bonne gouvernance. Les agences indépendantes de notation ont désormais un rôle plus important à jouer et n'hésitent pas à l'assumer. Aussi, face aux importantes pertes enregistrées sur les marchés financiers et à ce que d'aucuns ont qualifié de sous-évaluation des réserves, plusieurs notes ont été baissées, au point que les réassureurs cotés AAA sont devenus une espèce rare.

Cependant, il faut admettre que malgré ces décotes importantes et répétées, les capacités n'ont pas pour autant diminué, même si la recherche de la qualité de la réassurance est devenue une impérieuse nécessité pour les souscripteurs directs et les intermédiaires.

Cette situation pourrait perdurer, car il n'est point certain que le retour sur investissement des placements des sociétés d'assurance et de réassurance connaîtra bientôt un meilleur sort qui permettrait des remises conséquentes de prix sur les couvertures à acheter.

Les réassureurs qui ont besoin de soigner leurs bilans ne devraient pas succomber à la tentation d'un retour précipité à l'assouplissement des termes et conditions de réassurance, alors même que les professionnels de la comptabilité et les contrôleurs s'accordent pour une plus grande sévérité dans l'analyse et le traitement des réserves et comptes finaux des sociétés d'assurance au cours des années à venir.

L'International Accounting Standard Board a publié au cours de l'exercice un projet (N°5) de « International Financial Reporting Standard » (IFRS) qui s'appliquerait aux assureurs de l'Union Européenne dès 2005. Cette initiative aura assurément un impact plus marqué sur les compagnies d'assurances, elles qui exercent une activité où le prix du service (prime) est fixé et perçu avant d'en connaître le coût exact et final (indemnité), ce qui implique une certaine approximation. Cette réforme de la comptabilité internationale des assurances sera menée en 2 étapes, en 2005 et 2007, et pourrait déstabiliser nombre de sociétés d'assurance ou de réassurance si elle ne tient pas compte de la spécificité du secteur. Certes l'application de ces nouvelles normes apporterait plus de cohérence, de transparence et d'uniformité dans la présentation des comptes, mais elle comporte un risque de volatilité par suite de la mise en œuvre de la détermination du quantum des actifs et passifs selon le prix du marché financier (fair value), lorsqu'il est disponible. Ainsi, le bénéfice d'une année serait la différence entre les valeurs d'actifs en début et en fin d'exercice, ce qui selon les assureurs entraînerait de nombreuses incertitudes par suite d'une baisse des cours (en bourse) de leurs actions et d'un renchérissement du capital utilisé.

De même, la tendance vers une imposition du contrôle des activités des réassureurs par les

autorités des différents pays se précise chaque jour davantage. La réassurance africaine qui est partie - infime certes - de l'activité internationale a bénéficié et pâti de ces évolutions.

En effet, même si de façon générale l'industrie africaine des assurances a été bénéficiaire et a ainsi généré pour les réassureurs des profits conséquents au fil des ans, elle n'a pas échappé au renchérissement des taux et au durcissement des termes de réassurance. Les tarifications et conditions qui lui ont été faites ont été alignées sur celles du marché international. Ainsi, les réassureurs opérant sur le continent ont bénéficié de cette nouvelle donne, en même temps qu'ils ont payé (notamment les opérateurs locaux et régionaux) un prix très élevé pour leurs couvertures en rétrocession, sans pour autant disposer de toutes garanties usuelles, y compris les Actes de Terrorisme et Sabotage (ATS).

La Société Africaine de Réassurance qui est présente sur l'ensemble du continent s'est trouvée ainsi confrontée à ces contraintes, mais elle a par ailleurs tiré parti des opportunités qui s'offraient. Elle a ainsi pu marquer sa présence de façon plus visible sur la quasi totalité des territoires nationaux, grâce à son réseau de bureaux régionaux et locaux, en même temps qu'elle était mieux acceptée par les cédantes parmi lesquelles les plus exigeantes en matière de qualité de la sécurité du réassureur. Dans le même ordre d'idées, elle a entrepris d'établir une présence plus marquée en Afrique du Sud où les préparatifs ont été menés en vue de la création d'une filiale devant opérer de façon autonome sur ce marché et les pays voisins, à compter du 1^{er} janvier 2004.

Au cours de cet exercice, outre la confirmation de sa note BBB+ (bonne) par la firme Standard & Poor's, l'agence AM Best lui a octroyé pour une première évaluation la cote A- (excellente). Cette reconnaissance par deux des meilleures agences de notation mondiale a grandement aidé son action marketing, qui lui a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 198,12 millions \$EU, soit une progression de 56,03% par rapport à l'exercice précédent ou 43,96% en taux de change constants. Elle a pu comptabiliser ainsi un profit de souscription de 3,32 millions \$EU tandis que ses fonds propres s'élevaient à 94,10 millions \$EU et ses actifs à 331,20 millions \$EU. L'augmentation du capital

décidée en juin 2002 a débuté au cours de l'exercice sous revue et a vu les actionnaires actuels exercer leur droit de préemption au delà de la part initialement allouée aux investisseurs africains (25 millions \$EU). Ceci est la preuve tangible que les fondateurs et partenaires de l'Africa Re ont foi en elle et lui accordent toute leur confiance.

Aussi, le Conseil, la Direction et le Personnel prennent l'engagement de mériter cette confiance en labourant plus profondément le sillon de l'excellence tracé par les équipes dirigeantes qui se sont succédées à la tête et au sein de la Société.

OPERATIONS

Les résultats de l'exercice sous revue, notamment le chiffre d'affaires réalisé, les sinistres et autres charges de souscription sont analysés dans cette partie du rapport. La Société est demeurée fidèle à sa politique de souscription prudente tout en faisant des efforts considérables en vue d'augmenter le volume de sa production, et en particulier ses parts de cessions volontaires. Grâce à sa structure décentralisée, avec le Siège principal à Lagos, quatre bureaux régionaux, deux bureaux de contact et/ou de souscription, elle reste proche de ses cédantes pour répondre promptement à leurs besoins.

Les affaires pétrolières constituant une part de plus en plus importante du portefeuille de la Société, il convient d'en souligner la contribution aux résultats de l'Africa Re. En conséquence, les acceptations sont classées ainsi qu'il suit :

- ✓ incendie et accident (risques techniques et automobile inclus) ;
- ✓ risques pétroliers ;
- ✓ maritime et aviation ; et
- ✓ Vie.

Quant aux marchés, leur répartition répond à un souci d'efficacité et de renforcement du contrôle de la Direction. Ainsi :

- ✓ l'Afrique de l'ouest anglophone est couverte par le Siège ;
- ✓ l'Afrique francophone, ouest et centre, par le bureau régional d'Abidjan ;
- ✓ le Maghreb relève de celui de Casablanca qui a également en charge le bureau de souscription du Caire ;
- ✓ l'Afrique du nord-est et le Moyen Orient sont du ressort du Caire ;
- ✓ l'Afrique orientale et une partie de l'Afrique australe sont gérées par le centre de production de Nairobi qui supervise également les bureaux de Johannesburg et de Maurice ;
- ✓ l'Afrique du sud et les marchés voisins sont couverts par Johannesburg ; et
- ✓ les îles africaines de l'Océan indien et l'Asie du sud-est par le bureau de Port Louis (Maurice) devenu bureau régional de plein exercice en cours d'année.

Les affaires non africaines ou internationales sont souscrites par trois centres de production (Le Caire, Lagos et Port Louis).

Le tableau ci-après donne un aperçu des résultats de la Société.

DESCRIPTION (En 000 \$EU)	2003			2002		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
PRODUCTION						
Primes (nettes d'annulations)	198.123	33.891	164.232	126.972	22.705	104.267
Mouvement de la réserve pour risques en cours	(38.321)	(16.193)	(22.128)	(29.784)	(13.767)	(16.017)
Primes acquises	159.802	17.698	142.104	97.188	8.938	88.250
DEBOURS						
Sinistres payés	79.990	3.309	76.681	49.800	2.324	47.476
Mouvement de la réserve pour sinistres à payer	10.490	-	10.490	1.633	(1.250)	2.883
Sinistres encourus	90.480	3.309	87.171	51.433	1.074	50.359

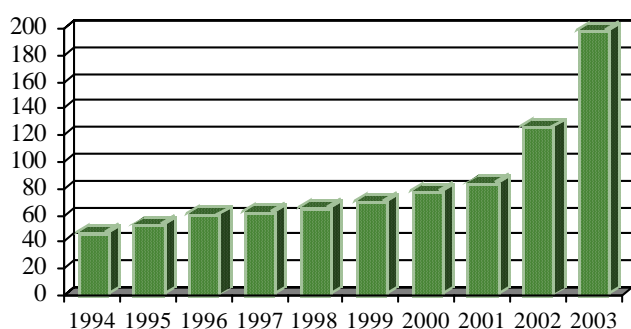
Production

Le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice 2003 s'établit à 198,12 millions \$EU, en hausse de 56,03% par rapport à 2002 (126,97 millions \$EU). Cet accroissement substantiel s'explique par la contraction de la capacité sur le marché international et le respect plus strict des normes de souscription.

Evolution de l'encaissement de primes brutes

Ainsi qu'il ressort du graphique ci-dessous, l'évolution de la production est restée constante au cours des dix dernières années, avec un taux de croissance moyen de 17,78% contre 13,83% l'exercice précédent.

Evolution de l'encaissement de primes
En millions \$EU



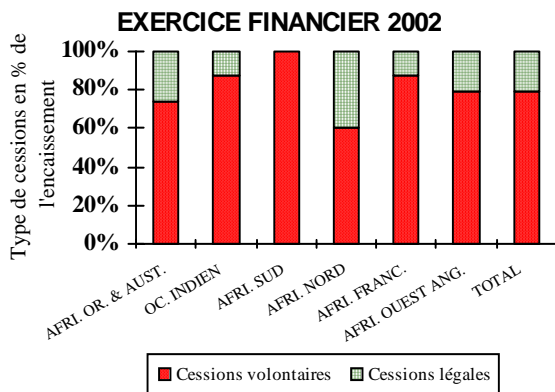
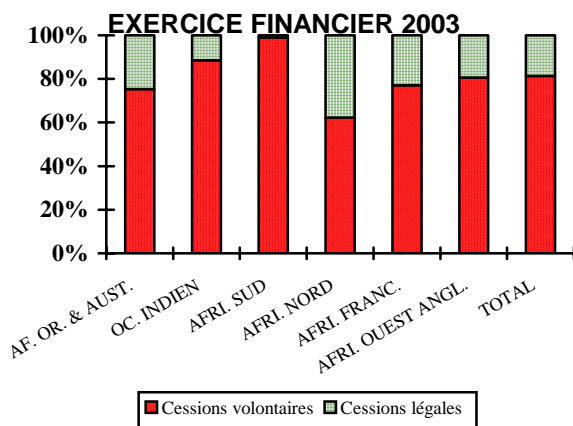
Ce niveau de croissance jamais atteint en deux décennies s'explique par:

- ✓ la souscription prudente observée par les compagnies suite aux attentats du 11 septembre et à la crise des marchés boursiers, qui a conduit à une augmentation du volume des primes de réassurance (+ 56,04%), s'est poursuivie durant la période sous revue. Il convient toutefois de noter qu'après les ajustements dus aux fluctuations de change, les taux de croissance des exercices 2002 et 2003 varient de 44 à 45% ;
- ✓ le retrait d'entreprises de grande envergure du marché africain et une capacité financière renforcée ont permis à la Société d'opérer une percée dans certains territoires et de souscrire d'autres risques ;
- ✓ la faiblesse du Dollar a donné lieu à des gains de change représentant 7,56% de la prime brute ;
- ✓ la sécurité financière étant devenue une exigence à la suite de la révision à la baisse de la cote de crédit de nombre de réassureurs, la note A- octroyée à la Société par A.M. Best à l'issue d'une toute première évaluation et la reconduction de la note BBB+ de Standard and Poor's ont ajouté à la crédibilité de l'Africa Re vis-à-vis de ses partenaires commerciaux ;

- ✓ une stratégie de marketing efficace privilégiant la proximité avec les partenaires et une présence plus marquée sur les différents marchés, qui a valu à la Société des cessions volontaires plus importantes.

Cessions volontaires

La part de ces affaires dans le portefeuille, qui était de 47,56% en 1994, s'est établie à 81,34% en 2003. Cette évolution témoigne de l'efficacité de l'action commerciale, l'Africa Re s'évertuant à compter de moins en moins sur la cession légale. Une analyse comparative des performances réalisées en 2003 et 2002 est faite ci-après.



Répartition géographique

La réaction de l'industrie aux événements du 11 septembre et à d'autres catastrophes qui ont entraîné une contraction de la capacité du marché mondial, a créé des opportunités pour l'Africa Re qui est perçue comme un réassureur régional de premier plan et a par conséquent tiré profit de ces développements en 2003.

Cette partie du rapport fait l'analyse des performances de la Société par zone géographique.

Afrique australe

Cette sous-région est constituée par les pays de la Zone Rand, le Mozambique, le Botswana et l'Angola. Elle a enregistré un chiffre d'affaires de 61,61 millions \$EU, en hausse de 103,40% par rapport à l'exercice 2002 (30,29 millions \$EU). Ceci s'explique par :

- ✓ l'appréciation du Rand - environ 23,63% - par rapport au Dollar à la fin de l'exercice 2003, phénomène qui ramène le taux de croissance de la prime à 65,11% (lorsque le taux de change reste constant) ;
- ✓ ce marché étant tributaire des courtiers, l'amélioration de la capacité financière de la Société lui a permis de consolider sa position par suite de l'arrivée de nouvelles cédantes, la souscription de nouvelles affaires et une participation accrue dans les programmes existants ;
- ✓ le volume de la prime pétrolière, qui constitue une part de plus en plus importante du portefeuille, s'est accru de 25,95% ;

Maghreb

Le chiffre d'affaires réalisé par les pays du Maghreb est en hausse de 49,37%, passant de 23,92 millions \$EU en 2002 à 35,73 millions \$EU. Ce résultat tient aux facteurs suivants :

- ✓ une augmentation substantielle du volume des primes dans la plupart des branches, en particulier les affaires pétrolières, qui résulte d'une action commerciale intense ayant permis d'accroître les acceptations en portefeuille et de souscrire de nouvelles affaires ;
- ✓ l'appréciation des monnaies algérienne, marocaine et tunisienne, quoique mitigée par la dépréciation du Dinar libyen, a donné lieu à un accroissement de 8,45% de la production.

Afrique orientale

Malgré la très forte dévaluation du Dollar zimbabwéen qui a occasionné une perte de 2,3 millions \$EU, l'encaissement réalisé par cette sous-région est passé de 19,86 millions \$EU en 2002 à 26,52 millions \$EU. Cette progression est

due à un niveau de participation plus élevé dans deux programmes importants sur l'un des principaux marchés, et l'obtention de parts substantielles de nouvelles affaires auprès de cédantes.

Afrique de l'ouest anglophone

De 22,09 millions \$EU en 2003, le volume de production enregistré par cette sous-région est en hausse de 30,86%, ce en dépit de la dépréciation du Naira (6,98%), consécutive à :

- ✓ un durcissement des taux appliqués sur le marché pétrolier et énergétique international qui a entraîné une hausse de 37,15% des primes provenant de ce secteur ;
- ✓ un niveau de participation plus élevé dans les traités, en plus d'une augmentation de 88,18% des parts d'affaires facultatives.

Afrique francophone (ouest et centre)

Le chiffre d'affaires généré par cette zone est passé de 13,36 millions \$EU en 2002 à 19,91 millions \$EU, résultat dû à :

- ✓ un accroissement de 63,16% du volume des primes émanant des affaires facultatives dont le potentiel continue de retenir tout l'intérêt du bureau ;
- ✓ l'appréciation de 17,5% du Franc CFA (arrimé à l'Euro) par rapport au Dollar, qui a occasionné une hausse de 20,06% du volume de l'encaissement.

Iles africaines de l'océan indien

La production réalisée par cette sous-région s'est accrue de 72,15% pour atteindre 12,98 millions \$EU en 2003 du fait de l'appréciation des monnaies des pays de la zone et de l'augmentation des parts de marché.

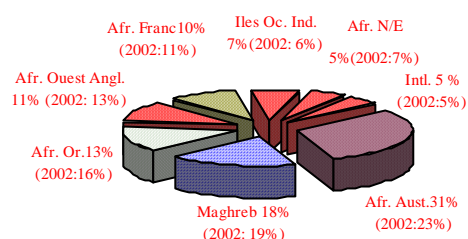
Afrique du nord-est

Couvrant l'Egypte et le Soudan, ce bureau a généré un volume de prime de 9,79 millions \$EU, contre 8,26 millions \$EU en 2002, ce malgré la dévaluation de 33,08% de la Livre égyptienne et la perte de 1,2 million \$EU qui en a résulté. Ce résultat est le fruit de la proximité de la Société avec ses cédantes, de l'action commerciale et de la participation à des acceptations pétrolières.

Affaires internationales

Le volume de production enregistré au titre de ces affaires a augmenté, passant de 6,77 millions \$EU en 2002 à 9,49 millions \$EU. L'expansion vers les pays du Moyen Orient dont le bureau du Caire est le fer de lance, le léger relèvement des limites de souscription et la contraction de la capacité du marché international expliquent pour une grande part cette performance.

EXERCICE FINANCIER 2003

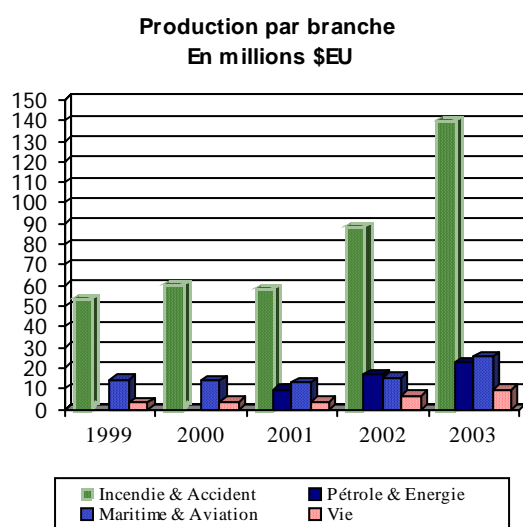


En % des primes brutes

Répartition de la production par branche

La part la plus importante du chiffre d'affaires provient des branches incendie et accident qui ont généré 140,23 millions \$EU (2002 : 88,50 millions \$EU), soit 70,78% de la production (2002 : 69,73%). La part des affaires pétrolières et énergétiques a été de 22,81 millions \$EU (2002 : 16,69 millions \$EU) et en représente 11,51% (2002 : 13,15%), contre 25,42 millions (2002 : 15,12 millions) et 12,83% (2002 : 11,92%) pour la branche maritime et aviation. Quant aux affaires vie, elles ont contribué pour 4,88% (2002 : 5,20%) de la production, soit 9,66 millions \$EU (2002 : 6,60 millions \$EU).

Le graphique ci-après illustre ce schéma de répartition.



AUTRES REVENUS

Placements à long terme

La Société a maintenu sa participation au capital de l'Afreximbank, Shelter-Afrique et les deux compagnies d'assurance directe aux mêmes niveaux qu'en 2002. Les institutions de financement du développement continuent de payer régulièrement des dividendes, même si les actions entreprises en vue d'amener l'Afreximbank à ouvrir son guichet assurance crédit à l'exportation n'ont pas donné les résultats escomptés. Les objectifs commerciaux visés avec la participation au capital des compagnies d'assurances ont été atteints. En outre, la Société Nationale d'Assurance du Cameroun-Vie (SNAC-Vie) et la Citoyenne ont payé des dividendes au titre de l'exercice 2002.

Les espaces à louer dans l'immeuble du Siège à Lagos sont entièrement occupés et génèrent les revenus escomptés ; il devrait en être de même en 2004 pour celui de Nairobi achevé en 2003.

Produits de placements et revenus provenant d'autres sources

Le volume global des placements financiers s'est accru de 63%, pour être passé de 96,67 millions \$EU au 31 décembre 2002, à 157,60 millions \$EU à la fin de l'exercice sous revue. Le programme d'augmentation du capital en cours et l'amélioration du flux de trésorerie des opérations ont contribué à ce résultat, même si

l'impact des différences de change a été ressenti.

La Société a, au cours de l'exercice, investi un montant de 3 millions \$EU dans une obligation à échéance de 5 ans de la Banque Africaine de Développement. Toutefois, l'opinion selon laquelle le coût des obligations est élevé a contribué à renforcer l'attitude prudente adoptée dans la gestion des fonds confiés à Merrill Lynch Investment Managers.

Les placements en Dollar ont généré un rendement de 5,81% contre 3,56% en 2002. Ceux effectués dans les titres, quoique modérés en montant, ont également produit des revenus conséquents.

Le taux de rendement du portefeuille en Rand a été de 17,39% en monnaie locale contre 7,56% l'exercice précédent, tandis que les revenus fixes et les titres ont produit des taux positifs de 18,90% et 12,29% respectivement. La robustesse du Rand par rapport à la monnaie américaine a permis d'augmenter le volume des revenus de placements en Dollar.

Dans l'ensemble, les placements dans des obligations et autres instruments à revenus fixes ont généré 0,94 million \$EU contre 1,13 million \$EU en 2002, tandis que les titres ont produit un gain de 0,53 million \$EU contre une perte de 0,35 million \$EU en 2002.

Les revenus locatifs de certaines parties de l'immeuble du Siège en hausse de 35,94, sont passés de 0,24 million \$EU en 2002 à 0,32 million \$EU. Les autres revenus, y compris les honoraires au titre des services de gestion, se sont chiffrés à 0,52 million \$EU (2002 : 0,45 million \$EU).

Les taux d'intérêts sur les placements en Dollar sont restés faibles durant l'exercice sous revue. Bien que les revenus provenant des obligations aient continué d'augmenter, confirmant ainsi les données économiques favorables, la Réserve Fédérale semble indiquer que les taux d'intérêts pourraient rester faibles pendant un certain temps.

La Société est restée circonspecte dans son approche par rapport à la gestion des investissements, en maintenant une part importante de son portefeuille sous forme de dépôts auprès d'institutions financières de renom. Les intérêts sur les dépôts se sont par conséquent chiffrés à 1,79 million \$EU contre 1,62 million \$EU en 2002.

Conformément au troisième plan d'action approuvé par le Conseil d'Administration, la Société envisage de constituer une unité de placement en son sein au cours de l'exercice 2004. Etant donné le niveau appréciable des ressources financières et sa présence physique dans les principales places financières du continent, l'Africa Re espère tirer profit des opportunités d'investissement offertes dans la région. A cette fin, elle envisage de s'attacher les services de professionnels de l'investissement/conseillers financiers de renom, tout en restant guidée par les exigences de sécurité, de rentabilité et de liquidité.

DEBOURS

Sinistralité

Le montant total payé au titre des sinistres s'élevé à 79,99 millions \$EU, contre 49,80 millions \$EU en 2002, soit un ratio de 40,37% contre 39,22% l'exercice précédent.

Les sinistres encourus (sinistres payés : 79,99 millions \$EU et mouvements des réserves : 10,49 millions \$EU) se sont chiffrés à 90,48 millions \$EU contre 51,43 millions \$EU en 2002 (sinistres payés : 49,80 millions \$EU et mouvements des réserves : 1,63 million \$EU).

Le tableau ci-après donne un aperçu de la sinistralité

Ratio des sinistres bruts par branche – exercice 2003 En million \$EU

BRANCHE	AFFAIRES REGIONALES			ACCEPTATIONS INTERNATIONALES			TOTAL		
	Sinistres encourus	Primes acquises	Ratio sinistres %	Sinistres encourus	Primes acquises	Ratio sinistres %	Sinistres encourus	Primes acquises	Ratio sinistres %
Incendie & Accident (risques techniques et pétroliers inclus)	67,24	111,27	60,43%	2,82	4,66	60,52%	70,06	115,93	60,43%
Maritime & Aviation	12,14	31,87	38,09%	0,97	2,55	38,04%	13,11	34,42	38,09%
Vie	7,31	9,45	77,35%	-	-	-	7,31	9,45	77,35%
Total	86,69	152,59	56,81%	3,79	7,21	52,57%	90,48	159,80	56,62%

Sinistralité par centre de production

Les ratios des sinistres payés par l'Afrique de l'ouest anglophone ont été plus favorables que l'exercice précédent, qui avait été affecté par l'explosion d'un dépôt de munitions à Lagos. Les ratios bruts et nets ont été de 20,38% et 34,12% respectivement, contre 27,41% et 61,08% en 2002.

De 41,69% (net : 33,72%) en 2002, le ratio des sinistres bruts payés par l'Afrique francophone (ouest et centre) s'est amélioré avec un taux de 32,32% (net : 37,31%).

Dans la zone du Maghreb, les ratios des sinistres payés au titre de la période sous revue ont été moins favorables qu'en 2002, du fait de paiements de sinistres majeurs. Le ratio net s'est accru en passant de 41,93% à 60%, suite au règlement d'un certain nombre

de sinistres durant l'exercice (SAMIR et le tremblement de terre en Algérie). Il en est de même du ratio brut qui est passé de 36,43% à 49,24%.

Le bureau de souscription de l'Afrique du nord et du nord-est a connu la même tendance avec un ratio brut de 48,34% (2002 : 27,44%) et un ratio net de 41,87% (2002 : 30,19%) ; un sinistre important ayant été réglé au Soudan.

En Afrique orientale la sinistralité s'est améliorée par rapport à l'exercice précédent. Le ratio brut a été de 43,49% (2002 : 47,24%) et le ratio net de 44,75% (2002 : 49,43%).

Les sinistres de La Plantation/Oberoi Hotels et Jumbo Supermarket payés à Maurice ont

porté le ratio brut à 52,26% (2002 : 47,88%). Quant au ratio net, il a été de 49,46% (2002 : 52,26%).

Le bureau d'Afrique du Sud a également enregistré des chiffres intéressants avec un ratio brut de 41,92% et un ratio net de 49,73%, contre 49,64% et 52,21% en 2002.

Commissions et charges

Elles se sont chiffrées à 52,61 millions \$EU, contre 32,45 millions \$EU l'exercice précédent, tandis que les recouvrements auprès des rétrocessionnaires se sont élevés à 7 millions \$EU (2002 : 3,16 millions \$EU). Par conséquent, le volume des commissions et charges nettes a augmenté de 55,72%, passant de 29,29 millions \$EU en 2002 à 45,61 millions \$EU. Toutefois, avec 27,77%, contre 28,09% en 2002, le ratio net qui en a découlé est en légère amélioration.

Dépenses de fonctionnement

Avec 6,01 millions \$EU (2002 : 5,41 millions \$EU), les dépenses de fonctionnement non imputées au compte des résultats techniques sont en hausse de 11%. Cet accroissement était prévisible compte tenu du changement dans le volume d'affaires, de la dépréciation du Dollar vis-à-vis de la plupart des monnaies de transaction, et de l'augmentation des coûts des biens et services dans certaines localités. En réalité, le niveau des dépenses aurait été plus élevé, n'eût été le respect scrupuleux des mesures draconiennes visant à optimiser l'allocation des ressources.

Du fait d'une hausse de 58% des primes nettes, le ratio des dépenses de fonctionnement aux primes nettes s'est considérablement amélioré, en passant de 5,19% en 2002 à 3,66%. Pour la première fois dans l'histoire de la Société, ce ratio s'est situé au-dessous de la norme internationale des 5%.

Autres dépenses non imputées au compte des résultats techniques

Les charges afférentes aux réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale Annuelle se sont stabilisées autour de 0,41 million \$EU, tandis que les honoraires du Commissaire aux comptes ont augmenté de 7%, passant ainsi de 42.000 \$EU à 45.000 \$EU. La hausse des amortissements traduit l'augmentation des biens amortissables,

tandis que les autres dépenses comprennent une réserve générale pour les créances douteuses.

RESULTATS DE L'ANNEE DE SOUSCRIPTION 2001

En application de la politique en vigueur au sein de la Société, les revenus nets d'une année de souscription ne sont comptabilisés qu'à la clôture du troisième exercice. Ainsi, l'année de souscription commencée le 1^{er} janvier 2001 a été close le 31 décembre 2003.

Le volume de la prime souscrite au titre de cette année a été de 111,36 millions \$EU, en progression de 46,57% par rapport au chiffre d'affaires réalisé pour le compte de l'exercice 2000 clos pour la première fois l'exercice précédent, soit 75,98 millions \$EU. Tandis que les contributions des branches incendie/risques techniques et aviation à ce résultat ont été de 44% et 2% respectivement, celles des branches accident et transport facultés sont passées de 34,14% et 11,12% en 2000 à 28,52% et 8,14% en 2001. Par contre, la part des affaires vie et corps maritime a nettement augmenté pour les mêmes périodes, en passant de 3,81% à 7,80% et 5,97% à 9,75% respectivement.

Avec 12,51 millions \$EU contre 7,86 millions \$EU en 2000, les rétrocessions sont en hausse de 59%. Ceci tient à la fois au durcissement du marché et à la participation accrue de la Société aux risques pétroliers et pétrochimiques, notamment en Afrique australe.

Par conséquent, la prime conservée s'est élevée à 98,85 millions \$EU, traduisant ainsi une croissance de 45,12% par rapport au montant de 68,12 millions \$EU enregistré en 2000.

Le volume des sinistres bruts payé a été de 44,69 millions \$EU (2000 : 33,29 millions \$EU) alors qu'avec 2,25 millions \$EU (2000 : 2,27 millions \$EU) le montant des rétrocessions n'a pratiquement pas varié. Le ratio des sinistres nets qui en a découlé, soit 42,93%, est en amélioration par rapport à l'année de souscription 2000 (45,55%). Les commissions et charges nettes de réassurance se sont quant à elles chiffrées à 28,70 millions \$EU (2000 : 21,79 millions \$EU) ce qui représente un ratio de 29,04% contre 31,99% en 2000.

Les dépenses de fonctionnement imputées à l'année de souscription s'élèvent à 4,95 millions \$EU (2000 : 4,52 millions \$EU), générant ainsi un excédent technique de 22,76 millions \$EU (2000 : 10,78 millions \$EU). Sur la base d'une estimation des sinistres en suspens y compris l'IBNR, une réserve de 18,21 millions \$EU (2000 : 7,59 millions \$EU) a été constituée. L'excédent de souscription, soit 4,55 millions \$EU (2000 : 3,19 millions \$EU) a été transféré au compte des pertes et profits.

En prévision de l'application des normes comptables internationales sur l'assurance en cours de préparation, et qui faciliterait la comparabilité des comptes de la Société avec ceux des autres acteurs de l'industrie, il est envisagé d'adopter la méthode de comptabilisation annuelle au lieu d'une période triennale pour la présentation des états financiers.

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2003

Le volume de la prime souscrite est de 198,12 millions \$EU, contre 126,97 millions \$EU l'exercice précédent, soit une progression de 56,03%. Certes, cette performance tient en partie à des gains de change sur plusieurs monnaies de transaction de la Société par rapport au Dollar, mais l'évolution constante de la production confirme la crédibilité de l'Africa Re en Afrique et hors du continent. Forte de la note A- attribuée par AM Best et de la reconduction de la note BBB+ octroyée par Standard and Poor's, la Société consolide sa position sur le marché et obtient de nouvelles affaires, grâce à la confiance renouvelée de ses partenaires.

Cependant, du fait de la taille modeste de son capital et de sa capacité qu'elle utilise avec circonspection, la Société continue de recourir au marché de la rétrocession pour protéger son portefeuille d'affaires pétrolières et énergétiques qui ne cesse de s'étoffer. Le volume des primes rétrocédées s'est accru de 49%, en passant de 22,70 millions \$EU en 2002 à 33,89 millions \$EU.

En conséquence, la prime conservée s'est chiffrée à 164,23 millions \$EU contre 104,27 millions \$EU en 2002, ce qui traduit une hausse de 57,51% et un ratio de rétention de 82,89% (2002 : 82,12%).

Les sinistres bruts payés au titre de l'exercice, soit 79,99 millions \$EU sont en augmentation de 60,62% par rapport au montant de 49,80 millions \$EU réglé en 2002. Les recouvrements se sont établis à 3,31 millions \$EU (2002 : 2,32 millions \$EU), ce qui a donné lieu à un volume de sinistres nets de 76,68 millions \$EU (2002 : 47,68 millions \$EU) et un ratio de 46,69% (2002 : 45,53%).

Les commissions et charges nettes de recouvrement se sont élevées à 45,61 millions \$EU (2002 : 29,29 millions \$EU) avec un ratio qui s'est stabilisé à 28%.

Avec un montant de 6,01 millions \$EU, les dépenses de fonctionnement imputées au compte des résultats techniques sont en hausse de 11% par rapport à 2002 (5,41 millions \$EU).

Compte tenu de ce qui précède, les charges de souscription de l'exercice se sont chiffrées à 128,30 millions \$EU contre 82,18 millions \$EU en 2002. En conséquence, il a été dégagé un excédent de revenu sur les charges d'un montant de 35,93 millions \$EU en hausse de 62,65% par rapport aux 22,09 millions \$EU enregistrés en 2002. A la clôture de l'exercice, les fonds de réserve étaient de 127,03 millions \$EU contre 94,41 millions \$EU en 2002, soit une hausse de 34,55%. L'excédent de souscription transféré au compte des pertes et profits s'élève donc à 3,32 millions \$EU contre 3,19 millions \$EU en 2002.

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources se sont accrus de 33%, passant ainsi de 3,11 millions \$EU en 2002 à 4,13 millions \$EU. De même, les intérêts nets sur les dépôts de réassurance ont augmenté de 27% pour atteindre 1,48 million \$EU contre 1,17 million \$EU en 2002. Le bénéfice net réalisé, soit 6,50 millions \$EU est en hausse de 14% par rapport au montant de 5,71 millions \$EU enregistré l'exercice précédent.

AFFECTATION DES RESULTATS

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net ainsi qu'il suit :

- ✓ **3.251.246 \$EU** à la réserve générale conformément à la Résolution n°4 /1992
- ✓ **699.762 \$EU** aux autres réserves
- ✓ **1 .057.330 \$EU** à titre de dividende au taux de 1,60 \$EU par action souscrite et payée d'une valeur nominale de 100 \$EU
- ✓ **2.283.889 \$EU** en report à nouveau.